

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

SAINT NOM, le 20 octobre 2006

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'Association Syndicale libre du Domaine de la Fontaine vous informe que l'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 24 novembre 2006, de 19h30 à 22h30, à la mairie de Saint Nom la Bretèche

Nous vous prions d'être présents dès 19 h 30, l'emploi du temps sera en effet très chargé et la salle doit être libérée à 22 h 30.

Si vous ne pouvez pas être présent, faites-vous représenter en utilisant le pouvoir ci-joint (dernière page).

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Rapport d'activités du Conseil Syndical du 01/10/2005 au 30/09/2006
2. Rapport financier arrêté au 30/09/2006 et budget prévisionnel 2006/2007 .
3. Bilan au 30/09/2006
4. Compte d'exploitation 2005/2006
5. Examen et mise au vote des motions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
6. Questions - Réponses sur les sujets soumis au moins 8 jours avant la date de l'AG. Ces sujets doivent nous parvenir donc avant le 17 novembre 2006. Ils ne sont pas soumis à un vote.
7. Fin de l'Assemblée Générale
8. S'il reste du temps, questions - réponses libres hors A.G.

Pour les utilisateurs du Pouvoir (dernière page)

Afin de faciliter l'exécution de vos directives et pour éviter des contestations ultérieures, nous vous suggérons de cocher, sur votre pouvoir, la réponse que vous donnez à chaque motion. Si vous ne donnez pas de réponse, votre mandataire votera pour vous.

Maurice GUINAMARD
01 34 62 80 02
mauriceguinamard@free.fr

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Rapport d'Activités du Conseil Syndical 2005/2006 et projets 2006/2007

Tennis

2006

- Nettoyage et dé-moussage effectués en décembre 2005.
- Peinture des portes d'accès aux courts (926 €)
- Vandalisme : le poteau du panneau de réservation a été scié à sa base et la serrure de la porte d'accès au court n°1 a été détériorée.

2007

- Nettoyage, dé-moussage et application d'un fixateur (3.062 €).

Piscine

Bilan 2006

- 1 enrouleur de bâche du grand bain remplacé ;
- 6 filtres du grand bain remplacés ;
- Réparation de la fuite du grand bain effectuée ;
- Fréquentation : 5048 entrées pour la saison et un record de 232 entrées le dimanche 2 juillet

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total
Nombre d'entrées	311	1663	2099	437	538	5048
Moyenne jour	16	57	68	14	22	38
Maxi	45	182	232	68	72	

Fermeture : 14 jours dont :

- 2 en mai et 2 en juin pour mauvaise météo ;
- 2 en juillet en raison de problèmes de personnel dont 1 accident du travail ;
- 6 en août dont 2 pour problème technique et 4 pour mauvaise météo ;
- 2 jours dont 1 pour problème de personnel et 1 pour mauvaise météo.

Les imprévus.

- Accident du travail : brûlure chimique de la cornée avec du concentré de javel (dimanche 16 juillet) ;
- Vandalisme : jets de terre d'où 4 heures de nettoyage avec le renfort de plusieurs résidents ;
- Réparation de la pompe du grand bain : 671 € ;
- Remplacement horloge commande du chauffage du grand bain : 136 € ;
- Réparation de la rupture de l'alimentation en eau du grand bain : 219 € ;
- Réparation de la fuite d'eau dans le vestiaire dames : 335 €

Précisions : Si la piscine est surveillée, la baignade, elle, ne l'est pas.

Les pompiers sont embauchés par l'A.S.L. en tant qu'Agent d'Hygiène et de Sécurité. Leur mission ne prévoit pas la surveillance de la baignade. Ils n'ont d'ailleurs pas la qualification exigée pour cette fonction.

Leur mission est la suivante :

- Faire appliquer le règlement intérieur de la piscine ;
- Faire chaque jour le nettoyage des bassins ;
- Effectuer les contrôles de l'eau et faire les ajustements si nécessaires ;
- S'assurer du bon fonctionnement des installations ;
- Effectuer quotidiennement le nettoyage des locaux.

La baignade n'étant pas surveillée, nous vous rappelons un point important, l'article 2 du règlement intérieur de la piscine :

Les personnes majeures accèdent à la piscine sous leur entière responsabilité.

Les enfants mineurs sont toujours placés sous la **responsabilité de leurs parents**.

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans et plus)

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

En 2007

Prévisions d'ouverture de la piscine en 2007 : Jeudi 17 mai (Ascension) – dimanche 23 septembre

Du 17 au 31 mai : 12h30 – 20h00 (tous les jours de la semaine)

Du 1^{er} juin au 31 août : 12h00 – 20h30 (du lundi au vendredi)
11h00 – 19h30 (week-end et jours fériés)

Du 1^{er} au 23 septembre : 13h00 – 20h00 (du lundi au vendredi)
12h00 – 19h00 (week-end et jours fériés)

A prévoir :

- Remplacement du 2^{ème} enrouleur de bâche du grand bain (2.693 €) ;
- Remplacement des deux bâches d'été du grand bain (4.605 €) ;
- Système de régulation chlore et pH du petit bain (1.829 €) ;
- Clapet anti-retour (1.215 €) ;
- Bacs de rétention chlore et pH (804 €)
- Remplacement des bracelets (263 €)
- Réparation de la vanne d'aspiration du petit bain (425 €).

Changement des bracelets de piscine.

En 2007 les bracelets de piscine changeront de couleur. L'échange se fera au Club-House durant les 2 derniers Week-Ends d'avril 2007 : les 21/22 et 28/29. Les nouveaux bracelets vous seront donnés en échange des anciens.

Peintures

En 2006 : Barrières et mesures conservatoires pour (environ) 80 pieds de lampadaires

En 2007 : Bornes d'Incendie et lampadaires en mauvais état

Espaces verts

Contrat standard. Nous avons reconduit cette année encore le contrat d'entretien courant des espaces verts avec "Del Pozo". Le montant progresse chaque année de 2,5%.

Dépenses supplémentaires.

En 2005, les arbres de la rue Jules Laforgue ont été élagués.

En 2006, nous avons provisionné :

- une autre campagne d'élagage d'arbres dans le Domaine.
- 2 interventions de salage / sablage pour cet hiver.

Il est rappelé que, conformément au Cahier des Charges d'une part, aux votes et recommandations survenus à l'occasion des Assemblées Générales d'autre part, chaque propriétaire doit notamment :

- enlever les herbes qui poussent sur le trottoir et dans le caniveau en bordure de sa propriété et faire procéder lui-même, à ses frais, à l'enlèvement des boues, ordures, neige, verglas ;
- entretenir les bandes engazonnées, les caniveaux, les parkings et la chaussée en bordure de sa propriété ;
- constamment tenir sa façade, son trottoir et la chaussée de la rue située en face de son lot, en bon état de propreté et d'entretien.

Chaque propriétaire doit en outre, pour des raisons évidentes de sécurité, maîtriser l'épaisseur de ses haies en bordure de voirie, de façon qu'elles ne gênent en aucun cas la visibilité et la circulation des véhicules automobiles à l'intérieur de la résidence (notamment dans les virages).

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Rappel de l'arrêté municipal du 19 juillet 1994 et de ses additifs du 2/6/97 et 5/5/99 :

L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur est autorisé sur le territoire de la commune :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- les samedis non fériés de 9 h 00 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- les jours fériés hors dimanche de 10 h 00 à 12 h
- Pas de tondeuse ni d'appareil à moteur le dimanche

Ravalement

Nous vous rappelons que le cahier des charges vous impose de nettoyer les façades des maisons lorsqu'elles sont sales.

Gros travaux de voirie :

La société IRIS-CONSEIL a effectué ses essais en juillet dernier et nous rendra son rapport le 10 novembre. Nous ferons le point sur les conclusions de ce rapport au cours de notre AG. Une nouvelle AG sera organisée à la fin du 1er trimestre prochain, afin de décider les travaux à réaliser.

Versement des charges

Les charges sont dues trimestriellement.

Pour simplifier la gestion des règlements, il est souhaitable que les propriétaires optent pour le prélèvement automatique.

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Rapport Financier 2005/2006 et Budget Prévisionnel 2006/2007

DEPENSES D' EXPLOITATION	Réel	Budget	réel	budget
	04 - 2005	05 - 2006	05 - 2006	06 - 2007
Frais Administration Générale				
Coûts Assemblée Générale	719	750	739	800
Frais téléphone & poste	652	650	719	700
Assurance Respons.Civile	1 501	1 500	1 304	1 410
Fournitures & frais divers	605	650	391	400
Taxe Foncière + Taxe Habitation	3 229	3 300	3 304	3 390
Sous - Total	6 706	6 850	6 457	6 700
Coûts Terrain & Voirie				
Entretien espaces verts (contrat Del Pozo)	12 785	13 200	13 104	13 500
Plantations / Élagages / Sablage / divers	0	8 000	6 183	3 000
Entretien Matériel & mobil.urbain	4 628	2 000	4 341	8 650
Maintenance & Travaux Eclairage public	4 083	4 250	4 995	4 850
Elect. Eclairage public (EDF)	2 267	2 350	1 990	2 300
Divers Voirie	478	500	1 075	2 000
Gros travaux Voirie	0	0	0	0
Sous - Total	24 242	30 300	31 688	34 300
Tennis				
Entretien surfaces & matériel	290	1 500	2 714	3 100
Sous - Total	290	1 500	2 714	3 100
Piscine & Club House				
Salaires Surveillants	15 712	15 240	14 937	15 632
Charges Sociales	13 041	12 000	13 031	12 284
Maintenance Piscine + contrôles hygiène	3 438	5 740	7 525	6 180
Eau (consommation + taxes)	3 402	4 000	4 122	4 000
Electricité (chauffage bassin)	4 980	5 100	4 349	5 100
Petits trav. entretien	3 503	1 200	1 827	2 379
Achat matériel pour piscine	2 235	3 770	3 770	11 838
Gros travaux Pisc.& club house	13 000	0	0	0
Sous - Total	59 311	47 050	49 561	57 413
Frais Financiers & autres charges diverses				
Frais Financiers	137	150	52	107
Sous - Total	137	150	52	107
TOTAL DEPENSES D' EXPLOITATION (a)	90 686	85 850	90 472	101 620
RESSOURCES D'EXPLOITATION	Réel	budget	Réel	budget
	04 - 2005	05 - 2006	05 - 2006	06 - 2007
Total "Charges Collectées "	109 529	109 200	109 206	109 200
Plus values latentes + prod.financiers	4 942	0	6 331	5 500
Autres ressources diverses	158	0	0	0
TOTAL RESSOURCES D' EXPLOIT. (b)	114 629	109 200	115 537	114 700
RESULTAT BRUT D' EXPLOIT.(b - a)	23 943	23 350	25 065	13 080
dont Dotation pour réserves gros travaux affectable à provision voirie	18 843	23 350	25 065	13 080
Charges trimestrielles par maison	210	210	210	210
% n / n -1	+0%	+0%	0%	0%

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Bilan au 30/09/2006

Rappel au 30/09/2005	ACTIF	au 30/09/2006	Rappel au 30/09/2005	PASSIF	au 30/09/2006
-------------------------	--------------	------------------	-------------------------	---------------	------------------

0,00	Immobilisations Nettes	0,00	9 909,25	Fond de roulement	9 909,25
1 000,00	Charges payées d'avance / caution Mairie	1 000,00		Réserves pour gros travaux (voirie , tennis , club house)	315 262,09
3 021,47	Produits à recevoir	5,52	315 262,09		315 262,09
4 021,47	TOTAL IMMO. + div. (1)	1 005,52	315 262,09	sous total	315 262,09

177 402,14	Portefeuille + CNE Sicav / Société Générale	180 950,36	2 794,45	Charges à payer Salaires à payer	2 393,66
69 058,44	Sicav / Crédit Lyonnais	70 204,20	5 885,00	Charges sociales à payer	4 766,40
76 307,45	Compte Bloqué / Caisse Nat. Epargne	77 944,00	8 679,45	sous total Masse Salariale	7 160,06
322 768,03	sous total	329 098,56	5 014,00	frais administration générale	3 304,00

150,85	Banque Compte de dépôt / Crédit Lyonnais no 7901	150,85	5 706,61	frais terrain, voirie	0,00
2 593,03	Compte de dépôt / Société Générale no ..642	3 533,01	0,00	frais tennis	0,00
27 000,00	Compte sur Livret / Société Générale no..315	32 736,65	10 214,00	frais piscine, club house	3 024,19
29 743,88	sous total	36 420,51	20 934,61	sous total autres charges dues	6 328,19
			29 614,06	TOTAL CHARGES A PAYER	13 488,25

142,02	Caisse	300,00	1 890,00	Produits perçus d'avance	3 100,00
--------	--------	--------	----------	--------------------------	----------

352 653,93	TOTAL PLACEMENTS + DISPONIBLE (2)	365 819,07		RESULTAT brut de l' EXERCICE	25 065,00
------------	--	------------	--	---	-----------

(avant affectation)

356 675,40	(1 + 2)	366 824,59	356 675,40	366 824,59
------------	-----------	------------	------------	------------

<i>provision pour gros travaux après affectation</i>	340 327,09
--	------------

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Compte d'exploitation 2005/2006

Rappel au 30/09/2005	DEBIT	au 30/09/2006	Rappel au 30/09/2005	CREDIT	au 30/09/2006
	Administration Générale			Charges Collectées	
719,09	Coûts Assemblées Générales	739,00	109 412,00	Charges Trimestrielles budgétées	109 200,00
651,63	Frais téléphone & poste	719,00	117,00	Intérêts de retard	6,00
1 501,36	Assurance Responsabilité Civile	1 304,00	109 529,00	sous total	109 206,00
605,20	Fourn. div. & achat bracelets	391,00		Reventes Diverses	
1 589,00	Taxe Foncière	1 670,00	158,00	Reventes badges & bracelets	0,00
1 640,00	Taxe d' habitation	1 634,00			
6 706,28	sous total	6 457,00	158,00	sous total	0,00
	Terrain et Voirie				
12 785,46	Entretien Espaces verts (contrat)	13 104,00		Produits Financiers	
0,00	Plantations, Élagage, div.esp.verts	6 183,00	3 406,54	Plus values latentes de l'exercice	4 693,98
4 628,00	Ent. Matériel & mobil.urbain	4 341,00	1 535,80	Intérêts perçus	1 636,55
2 591,18	Maintenance Eclairage public / lampadaires	2 811,00	4 942,34	sous total	6 330,53
2 266,70	Electricité Eclairage public	1 990,00			
1 970,29	Petit Ent./Aménagt.voirie / égouts	3 259,00		Produits Exceptionnels	
24 241,63	sous total	31 688,00	0,00	Produits Exceptionnels	0,00
	Tennis				
290,45	Petit ent. Surfaces & matériel	2 714,00	0,00	sous total	0,00
0,00	Réfection de surface	0,00			
290,45	sous total	2 714,00			
	Piscine + Club house				
28 753,20	Masse Salariale (surveillants)	28 339,00			
3 437,89	Maintenance Piscine et contrôles hygiène	9 750,00			
3 402,39	Eau (consom. + taxes)	4 122,00			
4 980,36	Electricité (chauffage piscine)	4 349,00			
3 502,54	Petits trav. Entretien	1 313,00			
2 234,76	Achat matériel pour piscine	1 688,00			
13 000,00	Gros travaux Piscine & club house	0,00			
59 311,14	sous total	49 561,00			
136,83	autres charges + imprévus	51,53			
90 686,33	TOTAL CHARGES COURANTES	90 471,53	114 629,34	TOTAL RESSOURCES	115 536,53
0,00	+ Gros Travaux de Voirie	0,00			
23 943,01	RESULTAT de l' EXERCICE (excédent)	25 065,00			
114 629,34		115 536,53	114 629,34		115 536,53

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motions soumises à l'approbation de l'AG du 24 novembre 2006

Les motions numérotées de A à G sont des motions générales, les autres portent le nom de leur auteur.

Motion A. Compte-rendu d'activité de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte-rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Explications : voir le rapport financier 2005/2006.

Motion C. Budget prévisionnel 2006/2007

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2006/2007 de 101.620 € correspondant aux charges d'entretien et d'utilisation des parties communes.

Explications : Voir le rapport financier 2005/2006, dernière colonne de droite (Budget 2006-2007)

Motion D. Charges Trimestrielles

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le montant des charges trimestrielles de 210€ pour l'année 2007 et de placer l'excédent en réserve ?

Explications : Les dépenses d'exploitation **prévisionnelles** pour 2007 sont de 101.620€. Les recettes seront de $210 \times 4 \times 130 = 109.200\text{€}$. L'excédent (prévisionnel) de 7580€ est placé en réserve.

Motion E. Affectation du résultat brut d'exploitation

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du résultat brut d'exploitation de 2005/2006 (25.065€) au budget de réfection des routes.

Explications : Le résultat d'exploitation de l'année 2005/2006 est excédentaire de 25.065€. Cet excédent sera affecté à la réfection des routes.

Motion F. Election des Membres du Conseil Syndical : Appel à candidatures

Question : L'assemblée Générale après avoir pris acte des candidatures, élit 3 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'Assemblée Générale.

Explications : Le Conseil Syndical est renouvelé par tiers chaque année. La durée d'un mandat est de 3 ans.

	Début mandat	Fin mandat	Remarques
Jean-Lucien PERRIN	2004	2007	A démissionné
Hélène GAGLIARDI	2004	2007	
Maurice GUINAMARD	2003	2006	Se représente
Michel HARROIS	2003	2006	Ne se représente pas
Vimal KHOSLA	2005	2008	
Marc PROVENCE	2005	2008	

Nous avons exceptionnellement 3 postes à renouveler cette année à la suite de la démission de Jean-Lucien PERRIN avant son terme.

Nous avons déjà 1 candidature : Maurice GUINAMARD.

Il reste encore 2 postes à pourvoir.

Vos candidatures sont les bienvenues.

Note : Notre trésorier, Vimal KHOSLA, désire être remplacé. Mais s'il ne trouve aucun (aucune) volontaire, il conservera son poste.

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motion G : Envoi par Email des documents relatifs aux Assemblées Générales

Question : L'assemblée Générale autorise-t-elle le Conseil Syndical à envoyer les documents relatifs aux Assemblées Générales par courriel, ceci uniquement aux copropriétaires qui accepteront cette procédure?

Explications : Nos statuts prévoient aux articles 8 et 13 que les convocations et les comptes-rendus des AG doivent être soit envoyés aux copropriétaires par lettre recommandée avec AR, soit remis contre émargement d'un état.

Afin d'alléger son travail et de réduire les frais de tirage et d'envoi en recommandé AR, le Conseil Syndical propose d'ajouter une troisième possibilité : l'envoi par courriel aux personnes acceptant la procédure simple suivante :

1. Nous envoyons les documents par courriel
2. Vous répondez au courriel avec la mention: "bien reçu". Cette réponse servira d'accusé de réception. Si nous ne recevons pas votre réponse, alors nous vous remettrons les documents par la méthode classique.

DOMAINE DE LA FONTAINE

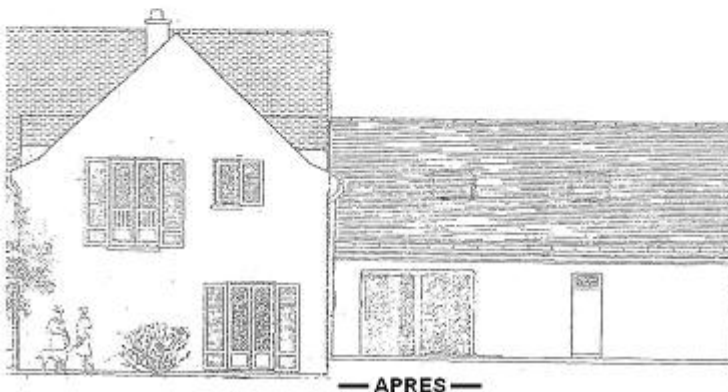
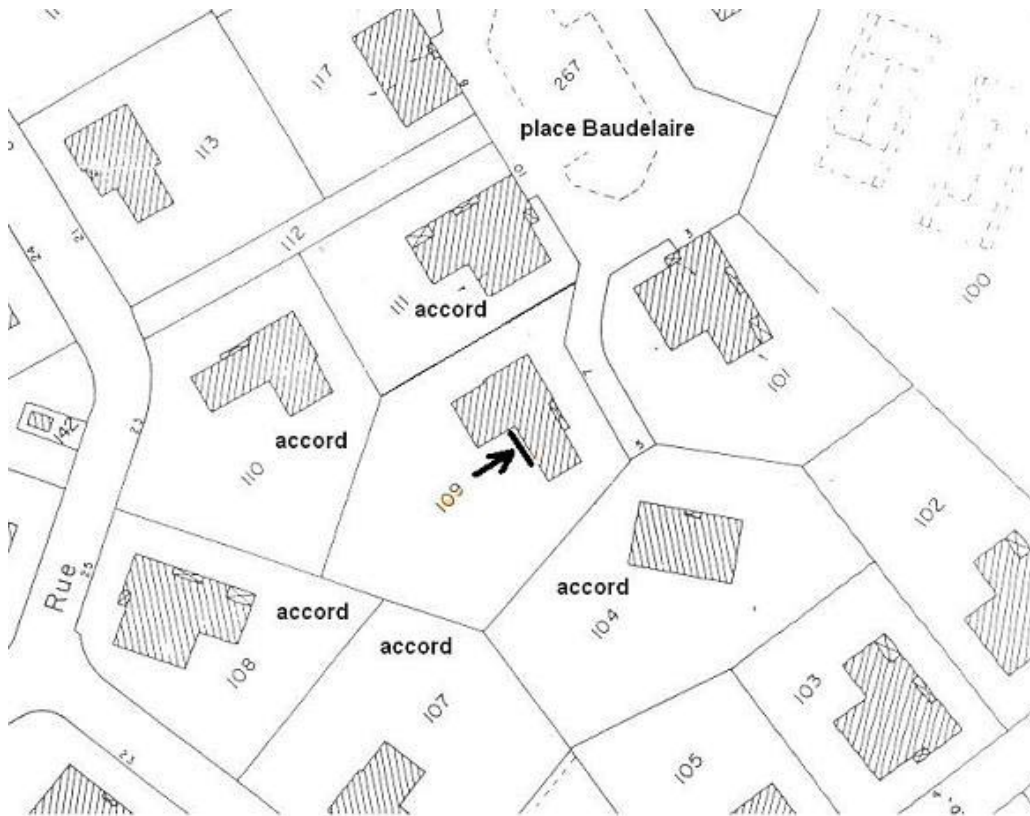
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motion JAEG : ouverture baie vitrée

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle cette ouverture ?

Explication : Mme et M. JAEG, 7 rue Charles Baudelaire demandent à l'Assemblée Générale l'autorisation de remplacer une porte fenêtre et une petite fenêtre par une baie vitrée coulissante.

Cette modification (largeur = 3m, hauteur = 2,26m) sera en harmonie avec les deux autres baies vitrées installées par le propriétaire précédent. Cette modification ne sera pas visible de la rue. Les voisins ont donné leur accord.



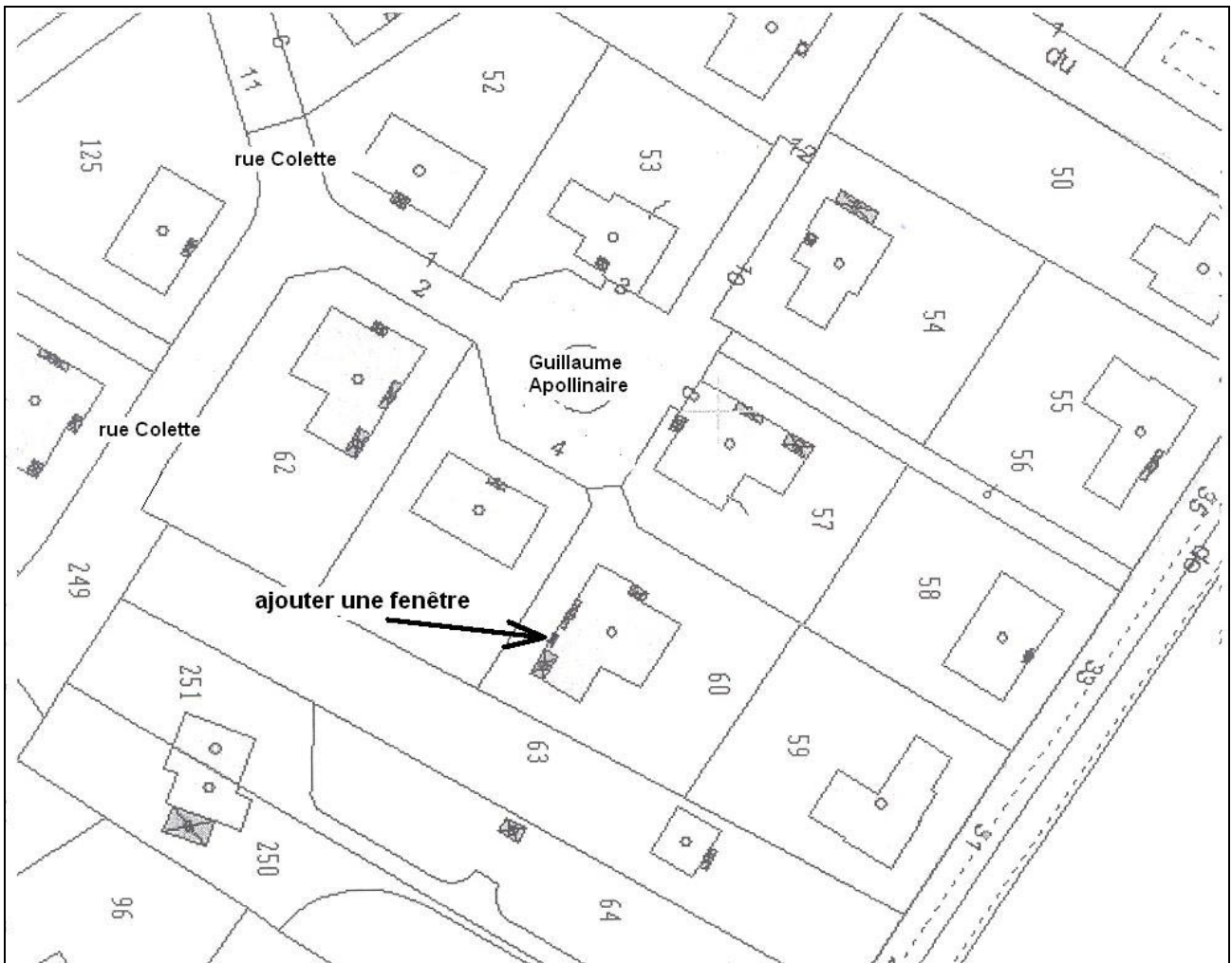
DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motion TARANDO : ajout d'une fenêtre.

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour l'ajout d'une fenêtre?

Explication : Madame et Monsieur TARANDO, 6 rue Guillaume Apollinaire (maison type Mélèze) désirent ajouter une fenêtre de 2,00 m x 1,30 m située sur la face sud de la maison entre la fenêtre de la cuisine et la terrasse abritée

L'ajout de cette fenêtre a reçu l'accord du voisin (M.Nivet) et n'est pas visible des parties communes.

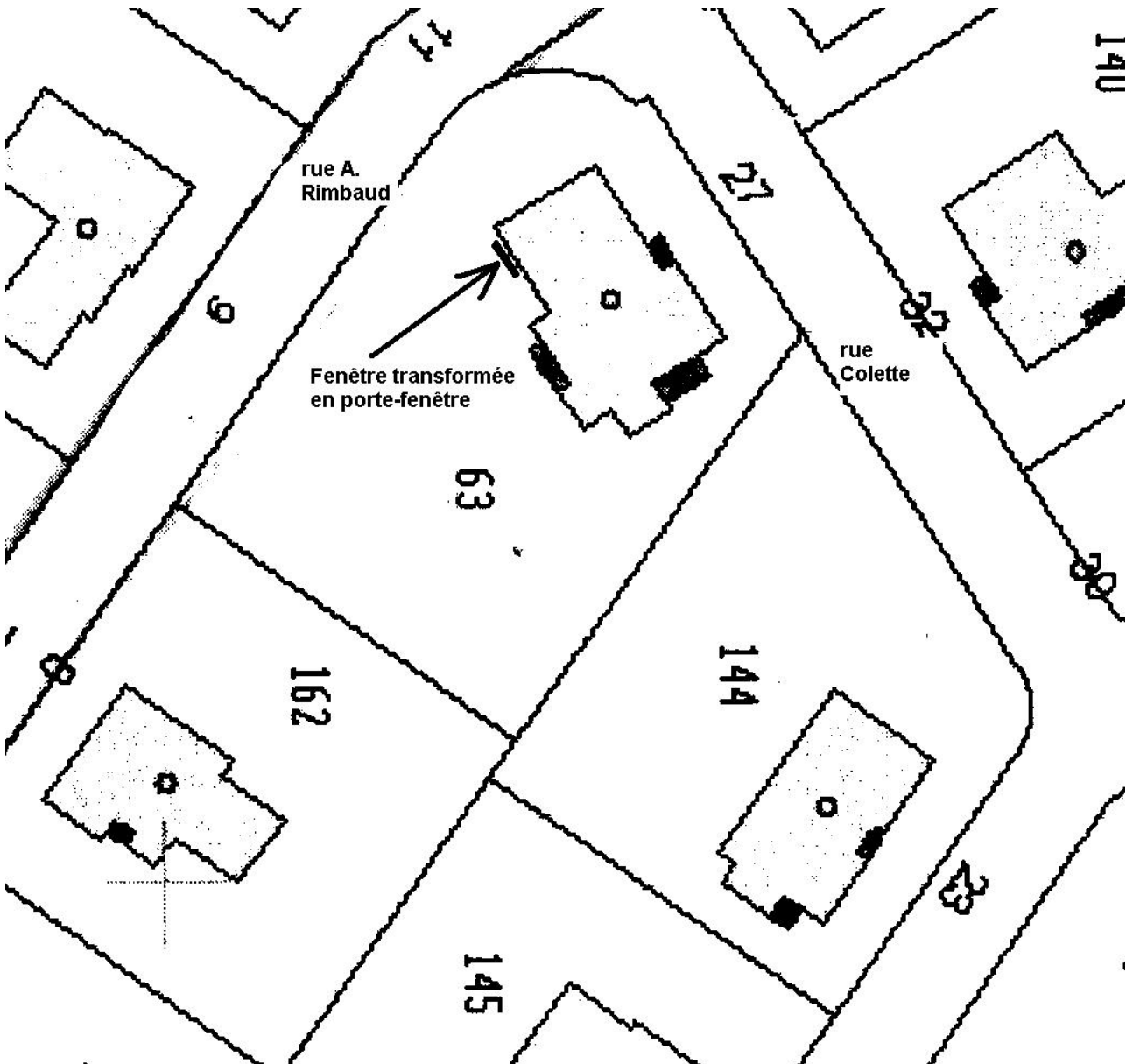


DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motion GENTIL : Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour cette transformation ?

Explication : Monsieur GENTIL, 27 rue Colette, demande à l'Assemblée Générale de l'Association des Propriétaires du Domaine de la Fontaine l'autorisation de modifier la façade côté jardin de sa maison, en transformant la fenêtre de la chambre du rez-de-chaussée en porte-fenêtre de même largeur. Cette modification ne sera pas visible des rues du domaine et les voisins concernés ont manifesté leur accord.



DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

Motion KHOSLA : rétrocession des routes du Domaine à la Commune

Question : L'Assemblée Générale mandate-t-elle le Conseil Syndical pour proposer à la Mairie la cession de nos routes privées ?

Explication : L'entretien courant de la voirie nous coûte de plus en plus cher. De 24.242€ en 2004/2005 il est passé à 31.778€ en 2005/2006., soit une augmentation de plus de 30% en un an. Le budget actuel prévoit de l'augmenter encore de plus de 8% pour atteindre 34.300€.
Ceci comprend l'entretien courant des espaces verts et des plantations, l'élagage des arbres, le sablage des routes en hiver, l'entretien du matériel, l'éclairage public, l'électricité, l'assurance, la taxe d'habitation et la taxe foncière.
Actuellement nos routes ont besoin de travaux très importants qui consommeront tout ou partie de nos réserves.

Motion MASSOT : éclairage de la sculpture de la place Ch. Baudelaire

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'installation, aux frais de M.MASSOT, d'un câble électrique entre un lampadaire et le centre de la place Ch. Baudelaire pour éclairer la sculpture qui s'y trouve ?

Explication : Il y a quelques années, les riverains de la rue Ch. Baudelaire ont installé, à leurs frais, une sculpture offerte par Mme MASSOT sur cette placette. Son éclairage actuel utilise un câble électrique posé directement sur la chaussée. M.MASSOT propose de relier l'éclairage de cette sculpture à un lampadaire par un câble électrique, enterré selon les normes réglementaires. Ces frais de câblage seront entièrement à sa charge.

La connexion électrique au lampadaire, elle, sera faite par AMICA (notre fournisseur chargé de l'éclairage du domaine), aux frais de notre association (coût sans doute minime)

La consommation électrique sera l'équivalent d'un lampadaire supplémentaire. (Il y a actuellement 68 lampadaires dans le domaine)

Motion GRILLOT : suppression de 2 acacias

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la suppression des 2 acacias de la rue Stéphane Mallarmé qui jouxtent le terrain de Mme et M. GRILLOT ?

Explication :

1. Les racines de ces deux acacias refont, très loin dans le jardin, des rejets dont il est impossible de se débarrasser.
2. Les feuilles d'acacias bouchent les grilles d'avaloir et en cas de pluie, l'eau stagne sur la route jusqu'à ce que ces grilles soient nettoyées.
3. Cette demande a déjà été acceptée il y a quelques années pour le 10 rue Stéphane Mallarmé (M.HARROIS)

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 24 novembre 2006

POUVOIR

Je soussigné NOM : _____ PRENOM _____
 :
 Propriétaire de la maison située au78860 St Nom la Bretèche

Constitue pour mandataire : NOM..... PRENOM.....

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 24 novembre 2006 et éventuellement, à toute Assemblée postérieure ayant le même Ordre du Jour et rendue nécessaire pour cause d'ajournement, d'absence de quorum ou pour toute autre cause, et de signer à cet effet toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, tous actes et pièces, substituer et généralement faire le nécessaire.

Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en mon nom.

Fait à _____ Le _____ Signature **(précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)**

MOTION	Résumé de la motion	Cochez les cases		
		OUI	NON	Abstention
A	Compte-rendu d'activité de l'exercice écoulé			
B	Rapport financier			
C	Budget prévisionnel 2005/2006			
D	Charges trimestrielles			
E	Affectation du résultat brut d'exploitation			
F	Election des membres du Conseil Syndical			
G	Envoi par courriel des documents relatifs aux assemblées générales			
Motion	JAEG ouverture baie vitrée			
Motion	TARANDO : ajout d'une fenêtre			
Motion	GENTIL : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre			
Motion	KHOSLA : Rétrocession des routes du domaine à la commune			
Motion	MASSOT : Eclairage de la sculpture place Ch. Baudelaire			
Motion	GRILLOT : Suppression de 2 acacias			